

L'UNION



DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON JOURNAL DE DEFENSE DES INTÉRÊTS COLONIAUX

ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale — un an . . . 12 fr. 00

DIRECTION SAINT-PIERRE
QUAI DE LA RONCIÈRE

ANNONCIATIONS

Une à six lignes . . . 3 fr. 00
Chaque ligne en plus . . . 0 fr. 40
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

A NOS LECTEURS

L'union, qui devant l'imminence du péril allemand, s'est faite dans notre pays doit continuer à régner parmi ses habitants.

La Victoire a couronné les efforts de nos admirables poilus.

Revenus au pays, eux et nous, ceux de l'arrière, nous voulons que notre Colonie redevienne prospère, qu'elle tienne parmi les possessions françaises le rang qu'elle doit occuper.

Tous ont compris que pour arriver à ce but il fallait s'unir, jeter au loin les luttes stériles qui pendant tant d'années ont nui à la prospérité de nos Iles.

Pour défendre ces intérêts, pour demander des réformes pour signaler les abus, dont hélas nous avons été tant de fois victimes, nous avons jugé qu'il était nécessaire que ce journal soit fondé.

Quel plus beau titre lui donner : "L'union" Nous la voulons tous, nous la désirons ardemment et nous mettrons tout en œuvre pour l'obtenir.

Nos colonnes sont grandes ouvertes à tous ceux qui désireront collaborer à notre publication, nous les y invitons de tout cœur et nous serons heureux de les voir répondre à notre appel

La Rédaction .

ELECTIONS MUNICIPALES

Le 21 Décembre, auront lieu dans les trois îles les Elections Municipales.

A St-Pierre, deux listes sont en présence, l'une composée de pêcheurs, patrons, industriels ouvriers, commerçants, armateurs, en un mot des représentants de tous ceux qui travaillent, peinent et se dépensent pour vivre et faire vivre le pays.

L'autre, sur laquelle sont groupés, presque exclusivement, des petits pêcheurs.

Nous avons espéré qu'après la terrible épreuve de la guerre, après les 4 années de tristesses et de deuils, par lesquels notre brave population a passé, l'union sacrée qui avait réuni tous les partis, aboli les rivalités personnelles dont notre Colonie a tant souffert, se serait continuée.

Nous avons oublié le triste personnage qui, de son bureau gubernatorial, préside aux destinées de notre pays. "Diviser pour régner" telle est sa devise et il ne manque pas à l'occasion des élections de la mettre en pratique. Tout le monde sait que si deux listes sont en présence c'est à son instigation. Croit-il donc que nous ne sommes pas au courant de ses intrigues ? Nous suppose-t-il assez aveugles pour ne pas avoir aperçu avec quelle habileté machiavélique il a trompé ces braves pêcheurs qui sont tous nos amis, nos connaissances depuis de longues années.

M Lachat a peur, tout simplement peur. Il tremble de voir nos amis qu'il a bafoués prendre la direction des af-

aires Municipales.

Cordialement détesté, comme il l'est il sait que si nos amis réussissent, et ils réussiront, il n'a plus qu'à s'en aller, comme un chien fouetté sous les huées des honnêtes gens.

Il n'y a plus à St-Pierre de partis politiques, l'union sacrée a tout changé, la composition de la liste de nos amis en est une preuve éclatante. C'est pourquoi nous ne pouvons comprendre pourquoi deux listes sont en présence.

On ne vote pas ici pour des républicains libéraux, pour des socialistes ou pour tout autre parti politique, nous avons tous les mêmes intérêts, les mêmes devoirs. Pourquoi, nous le répétons, y a-t-il deux listes ? Nous respectons, toutes les opinions, mais nous sommes désolés de constater qu'on veut recommencer à semer la division, la discorde parmi nous alors que notre pays a besoin de toutes les bonnes volontés, des efforts de tous pour travailler à son relèvement et à son développement.

Et pourquoi donc les petits pêcheurs se mettent-ils à la remorque de M Lachat (car il faut bien employer ce mot) Qu'est-ce que ce Monsieur a fait pour eux, dans les circonstances encore toutes récentes ? Rien ! Absolument rien !

Dans l'affaire des morues, il les a desservis au lieu de leur faire du bien, il a fait miroiter à leurs yeux des solutions magnifiques qu'il savait parfaitement ne pouvoir se réaliser, et, en fin de compte, qu'est-il arrivé ? Le pays a été agité pendant deux mois, les pêcheurs, attendant la solution qui n'est jamais venue, n'allaient plus en pêche, d'où perte

considérable, leur morue a perdu beaucoup de poids, certains lots se sont abimés, et, s'ils ont obtenu quelques francs de plus, c'est parce que les acheteurs l'ont bien voulu, ni plus ni moins, qu'ils s'en rendent compte, M l'Administrateur n'y est pour rien.

Après les explications que nous venons de donner, nous avons la ferme persuasion que les électeurs feront, le 21 Décembre, confiance à nos amis ils voteront en masse pour ceux qui, faisant litière de leurs convictions personnelles se sont unis pour prendre en mains la direction des affaires municipales, afin d'obtenir d'abord, de plus larges prérogatives dans l'exercice de leur mandat, et n'être plus soumis aux exigences parfois tyranniques des roitelets que le Gouvernement nous envoie, puis, par une sage administration, par des démarches bien comprises d'arriver à ce que ce même Gouvernement vienne en aide à la commune pour qu'elle ait des rues, des prises d'eau, des canaux, des bâtiments convenables, et que l'étranger qui débarque sur nos rives puisse dire en partant: Saint-Pierre et Miquelon, belle colonie, prospère, accueillante, digne du grand pays qu'est la France.

ELECTEURS

Après cinq années douloureuses pendant lesquelles toute consultation électorale a été suspendue, vous êtes appelés à désigner vos représentants au Conseil Municipal.

Jusqu'en 1913, deux partis se disputaient l'honneur de devenir vos mandataires.

A l'issue glorieuse de cette horrible lutte où s'est trouvé confondu le sang de nos jeunes compatriotes, tombés bravement au Champ d'Honneur, héros auxquels vont avant tout notre souvenir et notre reconnaissance, nous avons puisé dans leur sacrifice, offert en commun à la cause de la liberté, des idées nouvelles.

Nous avons considéré comme une injure à leur mémoire de rester désunis, et oubliant nos dissentiments, nous avons décidé de mettre fin à ces polémiques stériles, et de marcher d'accord pour le plus grand bien de notre chère colonie.

Sur la liste que nous vous présentons, figurent des poilus, des petits pêcheurs, des ouvriers, des négociants, d'anciens conseillers, tous hommes pouvant par leur expérience et leurs connaissances, reconstruire rapidement l'édifice municipal, atteint lui aussi par la guerre et ses conséquences désastreuses.

Pour obtenir ce résultat, non sans de grosses difficultés que nous ne nous dissimulons pas, il nous fallait le concours de toutes les bonnes volontés; elles nous ont été prêtées sans réserves.

Intentionnellement, nous avons écarté des personnalités qualifiées pourtant pour remplir le mandat que nous sollicitons, mais dont le séjour à St-Pierre n'est que temporaire.

Nous voulons un conseil qui siègera autant que possible par l'unanimité de ses membres où chacun émettra son avis en pleine indépendance, et aura le droit de critiquer les actes de l'autorité supérieure, lorsque celle-ci s'éloignera de ses devoirs, de la soutenir fermement quand elle le méritera, en combattant les influences qui s'exerceraient à l'encontre des intérêts de la grande famille St Pierreuse.

Travailler dans le calme à rendre à notre ville son ancien aspect de prospérité.

Exécuter les travaux urgents qui s'imposent.

Maintenir l'union entre tous et traiter chacun avec impartialité et bonté.

Faire respecter, en toutes occasions, les droits des citoyens.

TEL SERA NOTRE PROGRAMME

Avec confiance, Electeurs, nous attendons votre jugement.

Vivé la France!

Vive la République

Vivent St Pierre et Miquelon

*Laborde Pierre Amestoy Joseph
Girardin Louis Lespagnol Pierre
Dupont Léonce Poirier Léon De-
lisle Louis Michel Joseph Legen-
til Louis Vergnes Louis Len-
groune Henri Robert Pierre Sire
Edouard Briand Ernest La'anne
Louis Fontaine Auguste Morazé
Julien Lefèvre Joseph Gloanec
Emile*

DÉFENDONS NOS AMIS

Le Bureau de Bienfaisance ne fonctionne plus depuis le 1er Novembre. Par cette saison rigoureuse, il est déplorable de penser que les malheureux sont sans feu et sans pain.

À qui la faute?

C'est pour qu'on le sache que nous écrivons ces lignes. Nous devons défendre nos amis qui seront sûrement accusés de ce méfait.

Le Bureau de Bienfaisance est fermé, tout simplement parce que Mr l'Administrateur Lacha a refusé de donner au Maire la somme nécessaire pour faire fonctionner cette œuvre de bienfaisance pendant les deux derniers mois de l'année.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que Mr l'Administrateur a offert une subvention au Maire, car alors nous expliquerons tout, avec preuves à l'appui. Nous démontrerons la mauvaise foi de ce fonctionnaire qui, quoique cordialement détesté de la plus grande partie de la population, se cramponne et ne veut pas quitter le pays.

Oui, amis lecteurs, si en ce moment des vieilles femmes, des vieillards tremblent de froid et souffrent la faim, c'est la faute de Mr Lacha, ni plus ni moins. Qu'il vienne donc nous dire le contraire, nous le mettons au défi!



ET LE MONUMENT

Sur l'initiative prise par le Maire de St-Pierre, il y a bien déjà au moins quatre mois, le Conseil Municipal avait décidé de nommer un Comité chargé d'ériger un monument aux enfants du pays morts pendant la guerre.

Par déférence, le Conseil Municipal en avait offert la présidence au chef de de la Colonie.

M. l'Administrateur ayant nommé un Comité, ses membres se sont réunis, ils ont pris diverses décisions concernant le recrutement des fonds, le choix d'un monument, l'emplacement où il sera érigé. Des représentants ont été nommés à l'étranger pour ouvrir des souscriptions, le tirage d'une tombola a été décidé.

Puis, plus rien. M. l'Administrateur n'a plus bougé et ne bouge plus.

Il est vrai qu'après le camouflet qu'il a reçu de la part de ceux à qui il s'est adressé pour faire une souscription dans les communes, son zèle a pu se refroidir.

Il est si populaire que pas un de ceux à qui il s'est adressé n'a répondu à son appel.

Cependant des sommes considérables ont été recueillies à New York à Montréal, à St-Pierre, d'autres arriveront sous peu, le succès est désormais assuré.

Qu'attend donc le président du Comité pour lancer la tombola? Qu'attend-il pour faire les démarches nécessaires en vue de l'acquisition et du transport du monument?

M. l'achat a bien d'autres chats à fouetter en ce moment.

Honorer la mémoire de nos glorieux morts. Il s'en moque un peu.

Il est trop occupé à essayer de semer la discorde dans le pays et il n'a pas le temps de penser à des choses qu'il estime sans doute de peu d'importance.

En ce moment des milliers de monuments s'élèvent sur tout le sol de la France.

Retenons-nous en arrière à St-Pierre. Faudra-t-il attendre des années avant que nous puissions glorifier, par la pierre et le marbre, les exploits de nos braves?

Ce serait honteux, révoltant!

Nous comptons que le nouveau Conseil Municipal s'occupera activement de cette affaire et la mènera à bien rapidement. Si M. l'Administrateur ne veut plus s'en occuper qu'il passe la main à d'autres.

DÉMENTI

La profession de foi de M. Planté reproche aux représentants de la Commune d'avoir au Conseil d'Administration le 26 Août 1918, refusé de voter aux petits fonctionnaires de la Colonie les indemnités de cherté de vie qui leur sont si nécessaires, sous le fallacieux prétexte de soutenir les intérêts des fonctionnaires communaux.

Si les candidats des petits pêcheurs avaient pris la peine de se rendre compte de ce qui s'est passé alors, ils n'auraient jamais laissé dénaturer la vérité comme elle l'a été en la circonstance.

La Municipalité de St-Pierre, tenue en tutelle réduite à la portion congrue par l'Administration ne pouvait, malgré toute sa bonne volonté, accorder à ses employés l'indemnité demandée pour les fonctionnaires du service Local.

A la séance du 26 Août, les représentants de la Commune au Conseil d'Administration demandèrent une subvention pour permettre d'accorder cette indemnité, estimant avec raison, que ses employés de nient être traités sur le même pied. M. l'Administrateur qui renvoie en France des centaines de mille francs dont il prétend n'avoir pas l'emploi, crut devoir refuser cette subvention.

C'est alors que les deux représentants de la commune, à simple titre de protestation, refusèrent de voter la somme demandée.

Voilà toute l'affaire!

TAM-TAM ELECTORAL

Monsieur Planté, François est, de corps et d'esprit, un tout petit homme; typo-

graphe habile, il n'en est pas moins musicien de talent et comme chef de la société musicale qu'il dirige avec un brio incontestable, il apporte une ardeur qui parfois, chose regrettable, le rend injuste et cruel même pour ses concurrents.

Car Monsieur Planté François a des compétiteurs dont ce pauvre frère Eugène, qui ayant eu le tort d'ouvrir au public les salles de la société des œuvres de mer, fut gratifié par l'outrecuidant et grincheux personnage, du qualificatif de "Cain".

Pourquoi? nous l'ignorons; ce que nous savons c'est que la situation était des plus tendues entre les deux directeurs quand le public éprouva une réelle surprise en constatant le recollage d'éléments aussi disparates.

Acteurs des deux sociétés apparaissent maintenant sur la même scène: la scène Planté.

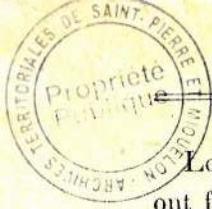
La raison de ce changement imprévu, nous la connaissons aujourd'hui: M. Planté François, est candidat aux élections municipales et dût son amour propre en souffrir, il a résolu de s'abaisser devant les méchants figurants des œuvres de mer, qu'il méprisait jadis, et de mendier leur concours pour ses "Concerts Electoraux".

Le citoyen Planté François (la politique a souvent de ces avantages) a senti soudain bondir en sa poitrine un cœur chevaleresque; la guerre terminée, il devient plus patriote que jamais, et avec beaucoup de tapage, il annonce que ses concerts sont organisés à l'intention du monument que nous érigerons à la mémoire de nos morts.

Hélas, tous ces pantins, et ils sont nombreux, qui trafiquent sur les deuils et les larmes, trouvent là, trop souvent, le moyen de faire sortir de l'ombre leurs ridicules personnes.

Mais, pour rester dans notre sujet, qu'a fait M. Planté pour nos marins et nos soldats? Rien!

Qui l'en a empêché? Personne, si ce n'est que dans son orgueil il eût voulu être le premier à y penser.



Le Club théâtral, dont les membres ont fait preuve d'un dévouement admirable pour nos poilus, a su faire parvenir à ces derniers dans leurs tranchées ainsi qu'aux familles nécessiteuses une somme de 14000 francs.

M. Planté François, dès le début vous sa haine a cette œuvre, en réservant une part, il est vrai, à la société des œuvres de mer dont la fréquentation par ses musiciens ne pouvait, selon lui, être tolérée.

Ma société, déclare-t-il sur ce ton emphatique qui suffit à faire juger l'homme, est une et indivisible! (Le petit caporal est décidément très fort!)

Puis changement de tableau: M. Planté, ce grand redresseur de torts, se lance dans la politique, mais il lui faut se métamorphoser, il sait qu'il a intérêt à admettre ce qu'il a brûlé et son échine, si rigide jusque là, se courbe devant ceux qu'il a accablés de son mépris et qui lui sont utiles pour son "Tam-Tam électoral".

Les Jeunes gens des œuvres de mer ne se rendent-ils pas compte qu'en la circonstance il font surtout l'affaire du sieur Planté?

Grâce à leur concours, la représentation du 1er décembre a rapporté 2000 francs dont la plus grosse part sera sans doute pour la société... musicale.

Mais il y a eu reprise le 14 et c'est là que le bluff a commencé, la recette étant destinée au monument dont nous avons parlé plus haut. Elle a été maigrée, la recette, mais c'est secondaire, ce que veut surtout M. Planté c'est qu'on parle de lui, c'est être conseiller municipal, voire même peut être, qui sait, Maire!!

Car tout est possible en ce bas monde et puis M. Planté ne possède-t-il pas les anneaux d'or qui portent bonheur? Il suffira à son patron Lachat de lui en passer un dans le nez et tout ira au mieux — sauf pour les contribuables.

PRIME DE DÉMOBILISATION

Suivant renseignements dignes de foi on nous fait savoir que beaucoup de mobilisés St Pierreais n'ont pas encore touché leurs indemnités de démobilisation.

Il y a eu un commencement d'exécution, presque tous les marins ont touché non seulement l'indemnité fixe de 250 fr mais encore la prime de 15 ou 20 francs par mois allouée en plus.

Un beau jour, les paiements ont cessé, à ce moment on a dit qu'il avait dû y avoir erreur en ce qui concerne la prime mensuelle et qu'il avait fallu en référer au Ministre. Nous n'avons pas d'objections à faire à cela, les poilus attendront avec patience la décision à intervenir mais ils se plaignent de ne pas pouvoir toucher leur indemnité de 250 fr.

Rien ne s'oppose au paiement de cette indemnité, alors, pourquoi ne verse-t-on pas?

Est-ce que les soldats ont fait moins que les marins?

Non, n'est-ce pas! Tous ont collaboré également à la Victoire, alors qu'on les traite tous sur le même pied.

Il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures, nous en avisons l'Administration, si elle semble l'ignorer!

Elections Municipales de Miquelon

Nous apprenons, qu'une liste unique sera présentée aux électeurs de Miquelon le 21 courant, liste formée en parfait accord et avec le seul souci de défendre les intérêts de la Commune.

Afin de connaître à coup sûr l'opinion de tous, sur le choix à faire pour la direction de la municipalité les électeurs se sont réunis pour un référendum et, au vote secret, à l'unanimité M. D. Borotra ancien maire de Miquelon a été désigné pour remplacer M. L. Légasse dont le mandat expire et qui a déclaré se retirer.

Nous notons avec plaisir la décision des électeurs de Miquelon, elle affirme en effet ouvertement le regret de certains actes en même temps que l'intention

ferme de revendiquer des droits trop longtemps méconnus, elle indique surtout la volonté d'union et de travail qui s'impose partout en face de la crise économique dont le danger va chaque jour s'aggravant.

Evénements Maritimes

Le mauvais temps continue à régner depuis près de 2 mois. Fin Octobre, tout Novembre et jusqu'à ce jour, cette partie de l'Atlantique a été balayée par des tempêtes d'une rare violence.

Le 29 Octobre le Pro-Patria pris par un cyclone de N. O. et lourdement chargé de ciment a subi quelques avaries en venant de Sydney. Peu de temps après une série de coups de vent qui a duré près d'une semaine l'a retenu pendant 3 jours dans ce port.

C'est pendant ces mauvais temps que le chalutier Maris Stella manquant de charbon a dû être remorqué par le Maroc. Le chalutier Rosita, en route pour France, a été forcé de rentrer à St-Jean T. N. Le chalutier Commandant Rocquigny, balayé par la mer, privé de son gouvernail a été remorqué à St-Jean par le Chalutier La Savoie.

Enfin les 11 et 12 Décembre le Pro-Patria parti pour Sydney a mis 72 heures pour s'y rendre.

La T.S.F. avait donné de ses nouvelles pendant la traversée, malgré tout c'est avec un soupir de soulagement que l'on a appris son arrivée.

A St-Pierre pendant ce mauvais temps le navire Exelda, chargé de 11000 quintaux de morues vertes pour le compte de M. Monier s'est mis à la côte sur l'île Massacre le navire est complètement perdu mais on espère sauver une partie de la cargaison.

La goëlette anglaise Minnie G. Dicks, allant de St-Jean Terre-Neuve à Port aux Basques s'est jetée pendant la nuit sur l'île aux Vainqueurs, l'équipage en entier a péri, cinq corps ont été retrouvés.

Nous entrons tout à fait dans la saison hivernale, il faut espérer qu'elle ne sera pas trop dure.

Notre port compte en ce moment les navires suivants: Paimpolaise, Capitaine Huet, Zubileta et St-Clair Ritcey. Tous ces navires chargent des morues vertes pour France.